

**Instituts de Formation en Soins Infirmiers
et Aides-Soignants du CH MAUBEUGE**

**Programme de
développement
Professionnel
Continu**

Edition 2024

FORMATION PERSONNALISÉE :

A partir de votre cahier des charges, nos formateurs conçoivent et mettent en œuvre des projets de formation adaptés à votre demande

Contacts :

ifsi@ch-maubeuge.fr

Ou

nicolas.isabelle@ch-maubeuge.fr

Depuis plus de 15 ans, les Instituts de formation du CH Maubeuge ont développé une politique de formation continue renforçant leur partenariat avec les établissements de santé et l'ensemble des professionnels libéraux du bassin de vie.

Dans le souci de répondre aux besoins des professionnels, nous nous adaptons au plus près des demandes des établissements (formation personnalisée possible).

Les formations sont réalisées soit :

- **au sein de l'Institut**, permettant aux professionnels issus des différentes structures de partager leurs expériences, leurs savoirs et leurs pratiques
- **au sein des structures de soins**, permettant de prendre en compte le contexte réel de travail, de rationaliser les organisations (*sous réserve du nombre de participants et de la faisabilité des déplacements*).

Une attestation de formation sera délivrée à l'agent dès lors qu'il l'aura suivi dans son intégralité.

Les enseignements sont dispensés par les formateurs de l'Institut, parfois accompagnés d'experts professionnels au regard des domaines abordés.

Pour les repas, des points de restauration rapide sont accessibles à proximité de l'Institut de formation.

SOMMAIRE

- 1 **Assistant de soins en GÉRONTOLOGIE**
- 2 **Accompagnement à la VAE Aide-Soignante**
- 3 **TUTORAT des professionnels de santé, IDE et AS**
- 4 **Formation gestes et soins d'urgences niveau 1**
- 5 **Réactualisation gestes et soins d'urgences niveau 1**
- 6 **Formation gestes et soins d'urgences niveau 2**
- 7 **Réactualisation gestes et soins d'urgences niveau 2**
- 8 **MANUTENTION et ERGONOMIE dans les soins**
- 9 **FORMATION aux nouveaux actes Aides-Soignants**

PROCHAINEMENT !



ASSISTANT DE SOINS EN GERONTOLOGIE

Public :

Aides -Soignants, Aides Médico-Psychologiques, Accompagnant éducatif et social, Auxiliaires de vie sociale.

Prérequis :

Diplôme en conformité avec liste ci-dessus

Durée :

20 jours répartis en 5 modules soit 140 heures

Délai d'accès :

Inscription 15 jours minimum avant la date de début de session

Nombre de participants :

de 6 à 20

Handicap :

Non accessible
Coût individuel : 1820 € sans repas

Intervenants :

Formateurs de l'Institut de Formation, Médecins, Psychologues, Cadres de santé, Personnels paramédicaux experts dans les domaines traités.

Dates 2024 :

DF1 : du 19 au 23 Février

DF4 : du 18 au 21 Mars

DF2 : du 14 au 16 Mai

DF5 : du 14 au 17 Octobre

DF3 : du 12 au 15

Novembre

Objectifs pédagogiques :

Cette formation permet à l'agent de contribuer de manière spécifique à la prise en charge des malades en situation de grande **dépendance** ou présentant des **troubles cognitifs**.

Contenu du programme : (Cf. arrêté du 23/06/10 relatif à la formation préparant à la fonction d'assistant de soins en gérontologie)

5 Domaines de Formation (DF) :

1. Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne,
2. Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie,
3. Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues,
4. Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé,
5. Réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées.

*A l'issue de la formation, une attestation de suivi de l'intégralité de la formation spécifique à la fonction d'assistant de soins en gérontologie, est remise à chaque participant. Elle permet l'obtention d'une **prime** pour les agents exerçant leur fonction dans une unité cognitivo-comportementale, une unité d'hébergement renforcée, un pôle d'activités et de soins adaptés ou dans une équipe spécialisée pour la prise en charge des patients atteints de la maladie d'Alzheimer d'un service de soins infirmiers à domicile (Cf décret du 22 juin 2010)*

Méthodes et outils pédagogiques :

Apports cognitifs, analyses de pratique

Modalités d'évaluation :

Des travaux de recherche ou d'application sont exploités en Inter session sous forme d'analyse de pratique

Pré et post test pour auto-évaluation des connaissances à chaque DF.



ACCOMPAGNEMENT A LA VAE AIDE-SOIGNANTE

Public : Candidats au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant par la V.A.E. (au moins 1 an d'expérience professionnelle)*

Formation éligible au CPF

Prérequis :

Déclaration de recevabilité livret 1 par DREETS
Implication personnelle indispensable
Compétences de rédaction informatique

Durée : 12 heures de suivi individuel planifiées lors du 1^{er} rdv avec le formateur. Ces rdv sont répartis sur une échéance de 10 mois,

Délai d'accès :

Inscription 15 jours avant la date de début de session

Participants : 6 à 8 /an

Handicap : Non accessible

Coût individuel : 575€

Intervenants :

Formateurs de l'Institut de Formation

Dates: Au fil des demandes

* *Élément à actualiser en fonction des textes réglementaires à venir*

Objectifs pédagogiques :

- Accompagner le candidat au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant par la V.A.E. dans la rédaction du livret II de présentation des acquis
- Préparer le candidat à l'explicitation orale de son expérience

Contenu du programme :

- Présentation du principe VAE
- Explicitation du vocabulaire spécifique à la VAE
- Valorisation du parcours professionnel du candidat
- Accompagnement personnalisé à l'analyse de pratique des situations professionnelles permettant la valorisation des acquis de l'expérience et la mise en exergue des compétences
- Préparation à l'entretien oral
- Possibilités de mise en situation dans les conditions les plus proches de la présentation du livret II au jury
- Débriefing

Méthodes et outils pédagogiques :

Accompagnement personnalisé, analyse de pratiques

Modalités d'évaluation :

Evaluation de la progression du bénéficiaire tout au long de la prestation via le dossier de suivi.

Etapes de la procédure VAE :

<https://vae.asp-public.fr/vaeinfo/les-differentes-etapes-de-la-vae-sanitaire-et-sociale>

<https://vae.asp-public.fr/vaeinfo/deas-telechargements>

**Public :**

Aides-soignants, Infirmiers

Prérequis :

Ancienneté d'au moins 1 an dans l'exercice de la fonction

Durée : 4 jours en 2 x 2 jours**Handicap :** Non accessible**Délai d'accès :**

Inscription 15 jours minimum avant la date de début de session

Coût individuel à l'institut pour 4 jours : 490 €**Coût en intra pour 4 jours pour un groupe de 8 à 16 participants : 5120€****Intervenants :**

Formateurs de l'Institut de Formation

Dates 2024 :

J1 et J2 : 20 et 21 Février

+

J3 et J4 : 08 et 09 Octobre

Ou

J1 et J2 : 13 et 14 Juin

+

J3 et J4 : 04 et 05 Décembre

En intra: dates à négocier

entre les 2 structures si nombre de participants suffisant

TUTORAT DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ (IDE ET AS)

Instruction du 4/11/2016 relative à la formation des tuteurs paramédicaux**Objectifs pédagogiques :**

Cette formation permet aux professionnels d'intégrer les compétences inhérentes à la fonction de tuteur de stage, en lien avec les référentiels des formations aide-soignante et infirmière et l'encadrement des nouveaux professionnels.

D'autre part, elle permet de professionnaliser la fonction de tuteur afin de garantir aux apprenants un accompagnement de qualité.

Contenu du programme :Période 1 (J1-J2):

les référentiels de formation,
les concepts d'accueil et d'accompagnement,
les outils d'encadrement

Période 2 (J3-J4):

partage et analyse d'expériences,
apports complémentaires de savoirs (législation, sociologie...),
transfert de compétences en situation

Méthodes et outils pédagogiques :

Apports cognitifs, analyses de pratique, situations simulées

Modalités d'évaluation :

Pré et post test pour auto-évaluation des connaissances à chaque session.



Public : Aides Médico-Psychologiques, accompagnant éducatif et social, personnels non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou dans un cabinet libéral auprès d'un professionnel de santé libéral, en maison ou centre de santé.

Prérequis :

Diplômes en conformité avec liste ci-dessus

Durée :

14 heures réparties sur 2 jours

Délai d'accès :

Inscription 15 jours avant la date de début de session

Participants : Groupe de 6 à 12

Handicap : Non accessible

Coût individuel : 230€ *

Coût pour un groupe de 6 à 12 : 2300 € * sans repas

Intervenants :

Formateurs possédant l'attestation de formateur en gestes et soins d'urgence délivrée par le CESU 59

Dates 2024:

- 19 et 20 Mars
- 16 et 17 Avril
- 13 et 14 Novembre
- 26 et 27 Novembre

FORMATION EN GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 1

Objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectifs :

- d'acquérir des connaissances permettant l'identification d'une situation d'urgence vitale ou potentielle et la réalisation des gestes d'urgence adaptés à cette situation,
- La participation à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.

L'Institut de Formation est conventionné avec le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU 59).

Après validation des épreuves pratiques et la présence effective à l'entièreté de la formation, une attestation établie par le CESU sera délivrée sous la responsabilité du Ministère de la Santé, valable 4 ans.

Contenu du programme :

La prise en charge des urgences vitales en lien avec les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques

La prise en charge des urgences potentielles
Enseignement relatif aux risques collectifs et aux situations sanitaires exceptionnelles dans le cadre des plans sanitaires de secours.

Méthodes et outils pédagogiques :

Ateliers gestuels
Simulation en santé
Evaluation par cas concrets

Modalités d'évaluation :

Validation sommative des modules par une évaluation pratique de l'acquisition des gestes et des comportements (mise en situation)

En référence aux consignes du CESU, la formation sera annulée si le nombre de personnes inscrites est inférieur à 6.

*Tarifs 2024, minimum obligatoire fixé par le CESU



Public : Aides Médico-Psychologiques, accompagnant éducatif et social, personnels non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou dans un cabinet libéral auprès d'un professionnel de santé libéral, en maison ou centre de santé.

Prérequis :

Titulaire du Diplôme GSU niveau 1 de moins de 4 ans

Durée :

7 heures sur 1 jour

Délai d'accès :

Inscription 15 jours minimum avant la date de début de session

Participants : Groupe de 6 à 12

Handicap : Non accessible

Coût individuel : 190€ *

Coût pour un groupe de 6 à 12 : 1900 € *sans repas

Intervenants :

Formateurs possédant l'attestation de formateur en gestes et soins d'urgence délivrée par le CESU 59

Dates 2024:

- 11 Avril
- 18 Avril
- 10 octobre
- 28 Novembre

REACTUALISATION des connaissances EN GESTES ET SOINS D'URGENCE niveau 1

Objectifs pédagogiques :

Cette formation permet aux AMP et aux personnels non professionnels de santé de réactualiser leurs connaissances en gestes et soins d'urgence tous les 4 ans conformément à la législation en vigueur.

L'Institut de formation est conventionné avec le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU 59). Après validation du recyclage, une attestation sera délivrée par le CESU sous la responsabilité du Ministère de la Santé.

Contenu du programme :

Actualisation des connaissances portant sur les gestes et soins d'urgence en lien avec l'actualité sanitaire et scientifique.

Méthodes et outils pédagogiques :

Ateliers gestuels
Simulation en santé
Evaluation par cas concrets

Modalités d'évaluation :

Validation sommative des modules par une évaluation pratique de l'acquisition des gestes et des comportements (mise en situation)

Les participants doivent fournir leur attestation de formation initiale niveau 1 qui ne doit pas dater de plus de 4 ans.

En référence aux consignes du CESU, la formation sera annulée si le nombre de personnes inscrites est inférieur à 6.

*Tarifs 2024, minimum obligatoire fixé par le CESU



Public : Infirmiers, aides-soignants, sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes, manipulateurs électroradiologie médicale, diététiciens, préparateurs en pharmacie, préleveurs de laboratoire, assistant de régulation médicale, assistants médicaux

Prérequis : Diplômes en conformité avec liste ci-dessus

Durée :
21 heures sur 3 jours

Délai d'accès :
Inscription 15 jours minimum avant la date de début de session

Participants : Groupe de 6 à 12

Handicap : Non accessible

Coût individuel : 400€ *
Coût pour un groupe de 6 à 12 : 4000 € * sans repas

Intervenants :
Formateurs possédant l'attestation de formateur en gestes et soins d'urgence délivrée par le CESU 59

Dates 2024:

- Du 30 Janvier au 1 Février
- Du 20 au 22 Février
- Du 18 au 20 Mars
- Les 8, 19 et 21 Mars

FORMATION EN GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 2

Objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectifs :

- d'acquérir des connaissances permettant l'identification d'une situation d'urgence vitale ou potentielle et la réalisation des gestes d'urgence adaptés à cette situation,
- La participation à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.

L'Institut de Formation est conventionné avec le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU 59).

Après validation des épreuves pratiques et la présence effective à l'entièreté de la formation, une attestation établie par le CESU sera délivrée sous la responsabilité du Ministère de la Santé, valable 4 ans.

Contenu du programme :

La prise en charge des urgences vitales en lien avec les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques

La prise en charge des urgences potentielles
Enseignement relatif aux risques collectifs et aux situations sanitaires exceptionnelles dans le cadre des plans sanitaires de secours.

Méthodes et outils pédagogiques :

Ateliers gestuels
Simulation en santé
Evaluation par cas concrets

Modalités d'évaluation :

Validation sommative des modules par une évaluation pratique de l'acquisition des gestes et des comportements (mise en situation)

En référence aux consignes du CESU, la formation sera annulée si le nombre de personnes inscrites est inférieur à 6.

*Tarifs 2024, minimum obligatoire fixé par le CESU



Public : Infirmiers, aides-soignants, sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes, manipulateurs électroradiologie médicale, diététiciens, préparateurs en pharmacie, préleveurs de laboratoire, assistant de régulation médicale, assistants médicaux

Prérequis : Titulaire du Diplôme GSU niveau 2 de moins de 4 ans

Durée :
7 heures sur 1 jour

Délai d'accès :
Inscription 15 jours minimum avant la date de début de session

Participants : Groupe de 6 à 12

Handicap : Non accessible

Coût individuel : 190€ *
Coût pour un groupe de 6 à 12 : 1900 € * sans repas

Intervenants :
Formateurs possédant l'attestation de formateur en gestes et soins d'urgence délivrée par le CESU 59

Dates 2024:

- 23 Février
- 21 Mars
- 7 Novembre
- 25 Novembre

REACTUALISATION des connaissances EN GESTES ET SOINS D'URGENCE niveau 2

Objectifs pédagogiques :

Cette formation permet aux professionnels paramédicaux de réactualiser leurs connaissances en gestes et soins d'urgence tous les 4 ans conformément à la législation en vigueur. L'Institut de formation est conventionné avec le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU 59).

Après validation du recyclage, une attestation sera délivrée par le CESU sous la responsabilité du Ministère de la Santé.

Contenu du programme :

Actualisation des connaissances:

- relatives aux urgences vitales, organisée en ateliers pratiques
- En lien avec l'actualité scientifique notamment dans le domaine de la médecine d'urgence ou de l'actualité sanitaire

Méthodes et outils pédagogiques :

Ateliers gestuels
Simulation en santé
Evaluation par cas concrets

Modalités d'évaluation :

Validation sommative des modules par une évaluation pratique de l'acquisition des gestes et des comportements (mise en situation)

Les participants doivent fournir leur attestation de formation initiale niveau 2 qui ne doit pas dater de plus de 4 ans.

En référence aux consignes du CESU, la formation sera annulée si le nombre de personnes inscrites est inférieur à 6.

*Tarifs 2024, minimum obligatoire fixé par le CESU



MANUTENTION ET ERGONOMIE DANS LES SOINS

Public :

Médecins, infirmiers, manipulateurs en électro radiologie médicale, aides-soignants, aides médico-psychologiques, auxiliaires de vie sociale, ambulanciers, agents des services hospitaliers

Prérequis : Aucun

Durée : 2 jours

Handicap : Non accessible

Délai d'accès :

Inscription 15 jours minimum avant la date de début de session

Coût individuel : 255 €

Intervenants :

Formateurs de l'Institut de Formation certifiés.

Dates 2024:

- du 18 au 19 Mars
- du 1 au 2 Octobre
- du 8 au 9 Octobre
- Novembre : dates à définir

INSTITUTS
DE FORMATION
Infirmiers
et Aides Soignants

Objectifs pédagogiques :

La formation permet de :

- Evaluer sa situation de travail en lien avec les besoins d'un tiers ou d'une charge à manutentionner
- Reconnaître les risques à court terme liés à l'activité physique de sa situation de travail
- Mettre en oeuvre la mobilisation des personnes ou la manutention de charges avec ou sans aide technique de façon sécurisée

Contenu du programme :

Rappel théorique sur les principes de prévention, les composantes de la situation de travail (charges physique, mentale, émotionnelle, environnement de travail, stress...), l'anatomie et la physiologie du rachis, le corps au travail (contraintes articulaires et musculaires-postures contraignantes, effort ...) les TMS et leurs facteurs d'apparition.

Découverte et mobilisation des ressources individuelles et techniques sur les postures de prévention, les techniques de mobilisation à 1 et 2 soignants ou de manutention de charge, les aides techniques facilitatrices, et une mise en pratique intensive.

Méthodes et outils pédagogiques :

- Apport de connaissances
- Analyse de situations professionnelles
- Mises en situations simulées avec débriefings et analyse du geste

Modalités d'évaluation :

Autoévaluation de la progression entre les attendus posés en début de formation par le candidat et l'utilité de la formation dans la transférabilité sur le lieu d'exercice.

Attestation :

Une attestation de suivi est délivrée à l'issue de la formation.



FORMATION AUX NOUVEAUX ACTES AIDES-SOIGNANTS

PROCHAINEMENT

Public :

Aides-soignants diplômés avant 2022

Prérequis :

Titulaire du diplôme en exercice (photocopie du diplôme à fournir lors de l'inscription)

Durée : A définir

Handicap : Non accessible

Délai d'accès :

Inscription 15 jours minimum avant la date de début de session

Coût individuel : A définir

Intervenants :

Formateurs de l'Institut de Formation

Dates : A définir

Contenu et modalités de la formation

Le contexte :

Le Décret n° 2021-980 du 23 juillet 2021 relatif à la réalisation de certains actes professionnels par les infirmiers et d'autres professionnels de santé introduit la notion de soins courants de la vie quotidienne que pourront réaliser les aides-soignants dans la limite de leurs compétences et modifie les dispositions applicables aux infirmiers, notamment l'intitulé et les conditions de réalisation de certains actes relevant du rôle propre de l'infirmier.

« L'infirmier ou l'infirmière peut également confier à l'aide-soignant ou l'auxiliaire de puériculture la réalisation, le cas échéant en dehors de sa présence, de soins courants de la vie quotidienne, définis comme des soins liés à un état de santé stabilisée ou à une pathologie chronique stabilisée et qui pourraient être réalisés par la personne elle-même si elle était autonome ou par un aidant. »

En attente de parution des textes législatifs

Méthodes et outils :

Apports théoriques, vidéos, pratiques du geste en situations simulées

Modalités d'évaluation :

Evaluation pratique avec mise en situation
Autoévaluation de la progression du niveau de compétence visée avant formation par le candidat ainsi que de l'utilité de la formation face aux actions à entreprendre sur le lieu d'exercice.

INSTITUTS
DE FORMATION
Infirmiers
et Aides Soignants



Instituts de Formation
Infirmiers/Aides-soignants

13 boulevard Pasteur - BP 60249 59607 Maubeuge cedex

Tel. : 03.27.69.43.31 Mail : ifsi@ch-maubeuge.fr

